



Conseil d'Etablissement du Mercredi 10 Novembre 2021

Membres présents :

Mme Blaizot, chargée de mission à l'ambassade de France

M. Ballieu, proviseur du LFIA

Mme Sako, directrice du primaire

Mme Castre, Conseillère Principale d'Education

M. Koné puis Mme Enuwoame, représente au Conseil d'Etablissement

M. Aschkar, parent élu au Conseil d'Etablissement

Mme Cobbaert, parent élu au Conseil d'Etablissement

Mme Guignard-Gonzalez, parent élu au Conseil d'Etablissement

M. Kapoor, Membre du Conseil d'Administration

M. Salomon, représentant des enseignants du 1er degré

Mme Fleku, représentante des enseignants du 1er degré

Mme Delaigue, représentante des enseignants du 2nd degré

Mme Longueville, représentante des enseignants du 2nd degré

M. Arsène Ballieu, élève élu au Conseil d'Etablissement

M. Yvann Adepo, élève élu au Conseil d'Etablissement

- 1) Ordre du jour approuvé par tous les membres du CE
- 2) Adoption PV CE du 16 juin 2021

Adopté à l'unanimité

- 3) Installation des instances
- 4) Rappel du règlement intérieur du CE

Aucune question donc règlement intérieur du CE reconduit.

5) Bilan de rentrée 2021

M. Ballieu a présenté l'évolution des effectifs au cours des 5 dernières années.

Depuis 2017, nous pouvons observer une croissance stable d'environ 50 élèves par an.

Cette croissance se situait principalement en classes de maternelle sur les années 2017 et 2018.

Depuis le confinement en mars 2020, tous les niveaux exceptés la maternelle ont vu leurs effectifs croitre.

A la rentrée 2021, nous avons constaté une croissance de plus de 70 élèves.

A ce jour, notre effectif total est de 730 élèves, pour une capacité d'accueil sur notre site d'environ 600 élèves.

Suite à la visite d'un expert programmiste : M. Cheron, le CA a soumis le projet de délocaliser une partie de l'établissement (niveau maternelle) afin d'envisager une extension et une réhabilitation du site actuel.

- 6) Projets pédagogiques
 - a) Section Internationale Britannique:

9

La SIB a été mise en place à la rentrée 2020 à l'école élémentaire.

Concernant les niveaux collège et lycée, il a été nécessaire de trouver des professeurs en littérature anglaise, en histoire/géographie et en anglais, ayant travaillé dans le système scolaire britannique.

A la rentrée 2021, ont été recruté un professeur de littérature anglaise et une enseignante en histoire géographie qui, pour des raisons personnelles, a démissionné après de 2 jours.

La Section Internationale a donc ouvert au collège sans l'enseignement d'Histoire Géographie.

L'établissement a pour ambition d'ouvrir la SIB au Lycée en 2022, avec au moins la classe de 2nde.

b) Ouverture d'un parcours Arabe :

L'apprentissage de la langue arabe a été ouvert à la rentrée de septembre 2021 en élémentaire (53 élèves en bénéficient) sur des temps périscolaires, et en 6ème en LV2 (5 élèves).

Mme Yazbeck, professeure d'Arabe va proposer une soirée dédiée à la langue arabe <u>le jeudi 16 décembre</u> (la journée mondiale de la langue arabe étant le samedi 18 décembre).

c) Temps de lecture au CDI dans les emplois du temps des élèves

Un temps de lecture d'une heure par quinzaine a été proposé à tous nos élèves collégiens. Les élèves doivent choisir un ouvrage et le présenter à l'oral.

d) 1/2h supplémentaire de mathématiques au collège / renforcement des compétences numériques.

Une application nommée PIX est dévolue à la formation et à l'évaluation des compétences numériques des élèves.

M. Salomon demande s'il y a une certification à la fin et si les enseignants peuvent prétendre à passer cet examen.

M. Ballieu confirme qu'une certification se passe en interne pour les classes de 3ème et Terminale mais que les élèves commencent à travailler sur le logiciel PIX dès la classe de 5ème.

Le Proviseur confirme également que le passage de cette certification pour les enseignants est tout à fait envisageable.

Précédemment, nos élèves, à partir de la classe de 1^{ère} avaient le choix entre 6 spécialités :

Maths

Sciences Physique Chimie (SPC)
Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)
Sciences économiques et sociales (SES)

Langues, Littérature et Cultures Etrangères (LLCE)

Histoire Géographie (HG)

Deux nouvelles spécialités ont été proposées cette année :

e) Humanité, Littérature et Philosophie (CNED 1ère)

Les élèves ont la possibilité de suivre cette spécialité par le CNED (Centre National d'Enseignement à Distance), en ayant un accompagnement dans l'établissement de 2H avec les enseignants :



1H avec M. Meneghin en Littérature

1H avec Mme Delaigue en Philosophie

1H de travail personnel dans l'établissement. Une salle leur a été allouée.

Les évaluations seront celles données par le CNED.

Un enseignement complet, en présentiel au sein de notre établissement, est attendu pour les élèves de terminale à la rentrée 2022/2023.

f) Droits et Grands Enjeux du Monde Contemporain

Les élèves ont la possibilité de suivre cette option par le CNED, accompagnés d'un enseignant de l'établissement : M. Mothes.

g) Mise en place des "devoirs faits"

Certains élèves présentent des difficultés pour effectuer leurs devoirs à la maison. Le lycée a donc mis en place un dispositif de soutien avec des professeurs volontaires. A ce jour, certains élèves bénéficient déjà d'une heure d'aide aux devoirs pendant leurs temps libres.

h) Ecriture du projet d'établissement pour la période 2022-2025

Le nouveau projet d'établissement a été travaillé l'année dernière et doit être finalisé avant cette fin d'année civile.

i) Toujours en cours :

• Politique de certification des langues étrangères :

APTIS - Certification anglaise en classe de CM2

DELF - Certification en Français

IGCSE - Certification en langue anglaise, collège-lycée

DELE - Certification en langue espagnole

- Mise en œuvre du Parcours d'Education Artistique et Culturel (PEAC): porte vue regroupant les années du primaire
- <u>Réforme du Baccalauréat</u>: 40% de contrôle continu au baccalauréat et 60% épreuves écrites et orales.
- Grands évènements fédérateurs :
 - Projet ADN (élève 2nde, 4 à 6 semaines dans un autre établissement de l'AEFE)
 - AEH: Ambassadeurs en Herbe: jeux de joutes oratoires.
 - o JIJ: Jeux Internationaux de la Jeunesse. Tournois sportifs dans des établissements de l'AEFE.
 - o Tournois sportifs de la zone : Côtière au collège et Challenge au Lycée.
 - O Semaine des lycées français du monde "Art, sciences et développement durable : l'enseignement français pour se préparer au monde de demain".
 - Renforcement de l'école inclusive et prendre en considération des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Mme Guignard-Gonzalez demande ce que nous pourrions mettre en place pour aider tous les élèves présentant des difficultés identifiées et quels dispositifs existent déjà sur l'établissement pour identifier ces



élèves à besoins spécifiques. Certains élèves ne peuvent pas être pris en charge à ce jour par Mme Cottet, orthophoniste sur l'établissement, car elle n'a plus de disponibilité.

Le Proviseur rappelle que peu d'établissements ont une orthophoniste au sein de l'établissement. Les parents doivent généralement trouver un/e orthophoniste à l'extérieur de l'établissement ou par visioconférences.

Mme Cottet accompagne les élèves dont les besoins apparaissent les plus urgents en priorité.

Une fois qu'un Projet d'Accueil Personnalisé (PAP) est formalisé, les enseignants ont le devoir de prendre en compte les préconisations donnés.

Certains élèves bénéficient également de l'accompagnement d'un adulte (Assistant de Vie Scolaire) dans les cours et les autres activités au sein de l'établissement (cantine par exemple).

Des aménagements aux examens peuvent être demandés à l'académie de Nantes pour les examens de 3^e, 1^{ère} et Terminale.

Mme Castre et Mme Delaigue précisent que certains élèves peuvent, sans être suivis par Mme Cottet, bénéficier de PAP. Cela concerne des enfants pour lesquels nous avons reçu un bilan médical mais non lié à une dyslexie (ex : trouble du comportement, élèves à haut potentiel...).

Ces élèves bénéficient également de PAP et de recommandations adaptées à leurs particularités.

Mme Cobbaert, AVS dans l'établissement, confirme que les PAP sont suivis minutieusement par les enseignants.

Nous avons aujourd'hui 32 PAP/PPS mis en place au secondaire et 16 au primaire suivis par Mme Cottet.

7) Adoption du plan annuel d'éducation à l'orientation 2021-2025

Forum des Métiers en Janvier 2022.

Nombre de membres présents : 14

1 Abstention

Adopté

13 Pour

8) Présentation de la charte du français au LFIA

La langue française est la langue de scolarisation au LFIA.

Les enseignants ont souhaité mobiliser les élèves et les parents sous la forme d'un engagement. Une charte du français a été réfléchie par les enseignants de français depuis plus d'1 an. Elle sera transmise aux parents et aux élèves qui seront tenus de la signer.

Si le choix du système scolaire français a été fait, il faut inciter les élèves à écouter et lire en français également hors des cours (regarder un film en français et lire livres et BD en français par exemple).

Tous les enseignants doivent participer à l'enseignement du français. Nous recherchons pour nos élèves l'excellence à l'écrit comme à l'oral, ainsi il faut veiller à ce que tous les élèves s'expriment dans un français correct.



- M. Salomon propose que ce document soit décliné aussi au primaire.
- M. Ballieu précise que cette charte est en effet destinée à l'ensemble de l'établissement. Elle sera par conséquent envoyée aux parents d'élèves de la maternelle à la Terminale.

Le document va être revu pour indiquer les élèves de la PS à la Terminale et pour impliquer la Bibliothèque Centre Documentaire (BCD) comme le Centre de Connaissance et de Culture (CCC).

La charte sera envoyée à toutes les familles et affichée dans toutes les salles de classe.

Mme Delaigue souligne l'implication de M. Meneghin qui s'est fortement mobilisé pour la mise en place de cette charte.

Mme Blaizot, souligne que cette initiative est soutenue par l'Ambassade de France. Cependant, elle rappelle que cela doit représenter un élément positif et non un motif d'exclusion des élèves ou des familles non francophones et que le lycée doit rester ouvert à toutes les nationalités.

M. Ballieu confirme que cette charte est mise en place pour viser l'excellence de l'enseignement dans notre lycée pour tous les élèves, quelle que soit leur langue maternelle. C'est un acte de mobilisation du corps enseignant pour qui la réussite passe par la maitrise de la langue française.

Les enseignants doivent chaque jour s'attacher à évaluer et faire progresser le niveau. C'est pourquoi, la qualité et la maitrise de la langue française orale et écrite donneront lieu à des appréciations spécifiques dans les bulletins trimestriels.

Mme Delaigue a proposé à Mme Blaizot de lui transmettre les copies de philosophie de certains élèves de terminale afin qu'elle puise constater le niveau d'expression écrite en français.

M. Ballieu réaffirme que l'objectif de cette charte est la réussite des élèves.

9) Présentation du projet d'évaluation au cycle terminal

40% de l'évaluation du Baccalauréat se fait aujourd'hui en contrôle continu pour les disciplines du tronc commun. Les 60 % restants se répartissent en première et en terminale sur les épreuves suivantes : spécialités, philosophie, français et grand oral au mois de juin.

Les enseignants d'une même discipline ont donc une réflexion d'harmonisation à mener pour que les élèves des mêmes niveaux soient évalués de la même manière, qu'il soit dans une classe ou une autre. La liberté pédagogique des enseignants n'est évidemment pas remise en question.

La moyenne de l'élève doit comporter au moins 3 notes. Les élèves ont le devoir de se soumettre aux évaluations proposées.

10) Calendrier prévisionnel 2021-2022

Cf. annexe

11) Approbation de l'avenant au protocole sanitaire 2021 2022

Nous proposons un allègement du protocole sanitaire :

- 1) Suppression des « bulles » de regroupement des enfants par classe au primaire
- 2) Réouverture du périscolaire à partir de janvier 2022
- 3) Réouverture des vestiaires pour les cours d'EPS
- 4) Permettre au CDI et la BCD d'accueillir plus d'élèves pendant les pauses

80

1 Abstention 13 Pour

Approuvé

Le port du masque à l'intérieur comme à l'extérieur, la distanciation physique de 1m en classe et lors des interactions à l'extérieur ainsi que le lavage régulier des mains sont maintenus. C'est une obligation exigée par les autorités ghanéennes.

12) Compte rendu de la réunion du conseil d'école du 8 novembre 2021

Cf. compte rendu de la réunion du 8 novembre 2021

Mme Sako tient à féliciter les enseignants d'anglais pour les excellents résultats obtenus par les élèves de CM2 à l'APTIS.

13) Questions diverses

Mme Delaigue insiste sur le côté vétuste de la salle des professeurs.

Les tables ne sont pas suffisamment grandes pour travailler et les ordinateurs sont défaillants. De plus, le wifi est aléatoire.

Il est très compliqué de travailler dans ces conditions.

Les aménagements proposés avant l'été 2021 ont été décevants. Uniquement quelques fauteuils peu utiles.

- M. Ballieu propose aux enseignants qu'ils élaborent un document répertoriant leurs besoins afin qu'ils puissent être pris en compte.
- M. Kapoor, membre du CA, pense que l'aménagement de la salle au-dessus du restaurant scolaire est possible avec des raccords pour l'électricité. Elle pourrait être également isolée pour le bruit.

Début : 15h00 Fin : 17h55

Delphine CASTRE Secrétaire de séance

Sophie Guignard-Gonzalez Co-secrétaire